



## DELEGATION DE POUVOIR

Vous avez votre licence au Bridge Club Saussétois (BCS).  
Si vous ne pouvez pas vous rendre à une assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un membre licencié BCS de votre choix.

- 1) Assurez vous que votre représentant ne cumulera pas plus de 3 mandats.
- 2) Remettez votre pouvoir à un membre du bureau au plus tard le samedi qui précède l'assemblée.



Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_ donne pouvoir à

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_ afin de me représenter à  
l'Assemblée Générale Annuelle du Bridge Club Saussétois en date du \_\_\_\_\_

Date et Signature



Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_ donne pouvoir à

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_ afin de me représenter à  
l'Assemblée Générale Annuelle du Bridge Club Saussétois en date du \_\_\_\_\_

Date et Signature



Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_ donne pouvoir à

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_ afin de me représenter à  
l'Assemblée Générale Annuelle du Bridge Club Saussétois en date du \_\_\_\_\_

Date et Signature